



SYSTEME OUEST AFRICAIN D'ACCREDITATION (SOAC)

MODALITES SPECIFIQUES POUR L'ACCREDITATION DES ORGANISMES DE CERTIFICATION

/ SPECIFIC ARRANGEMENTS FOR THE ACCREDITATION OF CERTIFICATION BODIES

(I04P06)

Approbation / Approval		Date de prise d'effet / Effective date
Date	06/12/23	07/12/23

TABLE DES MATIERES

1	OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION.....	4
2	RÉFÉRENCES.....	4
3	LISTE DE DIFFUSION.....	5
4	PRISE D'EFFET ET RÉEXAMEN.....	5
5	SYNTHESE DES MODIFICATIONS.....	5
6	TERMES ET DEFINITIONS.....	5
7	DESCRIPTION DU PROCESSUS.....	6
7.1	Dispositions générales applicables à l'accréditation de tout type d'organisme de certification.....	6
7.1.1.	Contenu et portée des évaluations.....	6
7.1.2.	.. Evaluation au siège de l'organisme de certification : points spécifiques à aborder	7
7.1.3.	L'observation sur site des audits de certification.....	8
7.2.	Dispositions spécifiques applicables à l'accréditation des organismes de certification de systèmes de management selon ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001.....	12
7.2.1.	Groupes de secteurs.....	12
7.2.2.	Dispositions générales applicables aux programmes « Quality Management System (QMS), Environment Management System (EMS) et OH&SMS Schemes» (IAF MD 17).....	13
7.2.3.	Dispositions générales applicables au programme « Food Safety Management Systems (FSMS) » (IAF MD 16).....	17
7.3.	Dispositions générales applicables à l'accréditation des organismes de certification de produits, services et processus.....	18
8	DOCUMENTS ASSOCIES.....	20
9	TABLE DES MODIFICATIONS.....	21
1	PURPOSE AND SCOPE.....	4
2	REFERENCES.....	4
3	DISTRIBUTION LIST.....	5
4	EFFECTIVE DATE AND REVIEW.....	5
5	SUMMARY OF CHANGES.....	5
6	TERMS AND DEFINITIONS.....	5
7	PROCESS DESCRIPTION.....	6
7.1	General provisions applicable to the accreditation of any type of certification body.....	6
7.1.1.	Content and scope of assessments.....	6
7.1.2.	Assessment at the certification body's headquarters: specific points to be addressed.....	7

7.1.3. On-site observation of certification audits	8
7.2. Specific provisions applicable to the accreditation of management system certification bodies to ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001	12
7.2.1. Sector groups	12
7.2.2. General provisions applicable to schemes programmes « <i>Quality Management System (QMS) et Environment Management System (EMS) and OH&SMS Schemes</i> » (IAF MD 17)	13
7.2.3. General provisions applicable to the "Food Safety Management Systems (FSMS)" programme (IAF MD 16)	17
8 RELATED DOCUMENTS	20
9 TABLE OF MODIFICATIONS	21

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Le présent document est spécifique à l'accréditation des organismes de certification. Il complète le document contractuel C01 et la procédure P06 pour les aspects liés à l'accréditation de ce type d'organismes.

2 RÉFÉRENCES

- C01-Règlement d'accréditation
- C03-Suspensions, résiliations et retraits de l'accréditation
- C09-Règles de fonctionnement des comités d'accréditation
- P06 Gestion du Processus d'Accréditation
- IAF ID1 IAF Informative Document for QMS and EMS Scopes of Accreditation
- IAF MD 1 Document d'exigences IAF pour l'audit et la certification d'un système de management mis en œuvre par un organisme multisite
- IAF MD 16
- IAF MD 17 Witnessing Activities for the Accreditation of Management Systems Certification Bodies
- IAF MD25 criteria for document evaluation of conformity assessment schemes
- ISO/IEC 17011 Exigences pour les organismes d'accréditation procédant à l'accréditation d'organismes d'évaluation de la conformité
- ISO/IEC 17024 Exigences générales pour les organismes de certification procédant à la certification de personnes
- ISO/IEC 17065 Exigences pour les organismes certifiant les produits, les procédés et les services
- ISO/IEC 17067 Éléments fondamentaux de la certification de produits et lignes directrices pour les programmes de certification de produits
- ISO/IEC 17021-1 Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management — Partie 1: Exigences
- ISO/IEC 17021-3 Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la

1 PURPOSE AND SCOPE

This document is specific to the accreditation of certification bodies. It complements the contractual document C01 and the procedure P06 for aspects related to the accreditation of such bodies.

2 REFERENCES

- C01-Accreditation Rules
- C03-Suspension, termination and withdrawal of accreditation
- C09-Rules of procedure for accreditation committees
- P06 Accreditation Process Management
- IAF ID1 IAF Informative Document for QMS and EMS Scopes of Accreditation
- IAF MD 1 IAF Mandatory Document for the Audit and Certification of a Management System Operated by a Multi-Site Organization
- IAF MD 16
- IAF MD 17 Witnessing Activities for the Accreditation of Management Systems Certification Bodies
- IAF MD25 criteria for document evaluation of conformity assessment schemes
- ISO/IEC 17011, Conformity assessment — Requirements for accreditation bodies accrediting conformity assessment bodies.
- ISO/IEC 17024 General requirements for bodies operating certification of persons
- ISO/IEC 17065 Requirements for bodies certifying products, processes and services
- ISO/IEC 17067 Fundamentals of product certification and guidelines for product certification schemes
- ISO/IEC 17021-1, Conformity assessment — Requirements for bodies providing audit and certification management systems — Part 1: Requirements.
- ISO/IEC 17021-3 Requirements for bodies providing audit and certification of

certification des systèmes de management — Partie 3: Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de management de la qualité

management systems — Part 3: Competence requirements for auditing and certification of quality management systems

3 LISTE DE DIFFUSION

- Organismes de certification candidats à l'accréditation ou accrédités
- Toutes parties intéressées

3 DISTRIBUTION LIST

- Certification bodies seeking accreditation or accredited
- Any interested party

4 PRISE D'EFFET ET RÉEXAMEN

Ce document est applicable à compter de la date mentionnée sur la page de garde. Il sera mis à jour autant que nécessaire.

4 EFFECTIVE DATE AND REVIEW

This document is effective as of the date indicated on the cover page. It will be updated as necessary.

5 SYNTHÈSE DES MODIFICATIONS

Version 00 : Création.
Version 01 : Mise à jour
Version 02 : Ajout d'un nouveau paragraphe suite à l'audit interne

5 SUMMARY OF CHANGES

Version 00: creation.
Version 01 : Mise à jour
Version 02: Addition of a new paragraph following the internal audit

6 TERMES ET DÉFINITIONS

Audit

Le processus par lequel un organisme de certification vérifie qu'un organisme, une personne, un produit ou un service est conforme aux exigences d'un référentiel de certification donné.

Audit

The process by which a certification body verifies that an organization, person, product or service complies with the requirements of a given certification standard.

Auditeur

Le personnel de l'organisme de certification interne ou externe qui réalise l'audit pour son compte.

Auditor

The personnel of the internal or external certification body who carry out the audit on its behalf.

Bureaux fixes

Des locaux permanents, différents de ceux du siège, où sont menées les activités d'audit et / ou managées indépendamment des locaux et des liens avec l'organisme de certification.

Fixed offices

Permanent premises, different from those of the head office, where auditing and/or management activities are carried out independently of the premises and the links with the certification body.

Equipe d'évaluation

Un ou plusieurs évaluateurs qui mènent une évaluation dirigée par un Responsable d'évaluation. L'équipe d'évaluation peut comprendre des experts techniques et / ou des observateurs.

Assessment team

One or more assessors who conduct an assessment led by an Assessment Manager. The assessment team may include technical experts and/or observers.

Evaluateur

Le personnel interne ou externe du SOAC qui réalise l'évaluation pour son compte.

Evaluation

Le processus par lequel un organisme d'accréditation vérifie qu'un organisme d'évaluation de la conformité d'une personne, d'un produit, d'un système ou d'un service est conforme aux exigences d'un référentiel d'accréditation donné.

Experts techniques

Une personne ressource qui apporte des éclairages pendant une évaluation aux autres membres de l'équipe d'évaluation. Il intervient sous la supervision d'un évaluateur.

Observation

Observer un audit dans le cadre de la vérification que les exigences du référentiel d'accréditation concerné sont respectées par l'organisme de certification qui mène cet audit sans pour autant intervenir.

Organisme de certification multi sites

Un organisme de certification qui dispose d'un siège où sont réalisées ou managées les activités de certification ainsi qu'un ou plusieurs bureaux où ces dernières sont totalement ou partiellement réalisées. Tous les bureaux fixes doivent avoir un lien légal ou contractuel avec l'organisation juridique qui fait office de siège ; ils sont sujets au système de management et au management du siège.

Assessor

The internal or external staff of the SOAC who carry out the assessment on its behalf.

Assessment

The process by which an accreditation body verifies that a conformity assessment body for a person, product, system or service conforms to the requirements of a given accreditation standard.

Technical experts

A resource person who provides input during an assessment to other members of the assessment team. He/she acts under the supervision of an assessor.

Witnessing

To observe an audit within the framework of the verification that the requirements of the referential of accreditation concerned are respected by the certification body which carries out this audit without intervening.

Multi-site certification body

A certification body which has a head office where certification activities are carried out or managed and one or more offices where certification activities are fully or partially carried out. All fixed offices must have a legal or contractual link to the legal organization that acts as the head office and are subject to the management system and management of the head office.

7 DESCRIPTION DU PROCESSUS**7.1 Dispositions générales applicables à l'accréditation de tout type d'organisme de certification****7.1.1. Contenu et portée des évaluations**

L'évaluation s'appuiera sur un recours équilibré aux approches suivantes :

- L'évaluation des activités au siège, avec un intérêt particulier pour :

7 PROCESS DESCRIPTION**7.1 General provisions applicable to the accreditation of any type of certification body****7.1.1. Content and scope of assessments**

The assessment will be based on a balanced use of the following approaches:

- Assessment of headquarters activities, with a particular focus on:

- La revue des politiques, procédures et instructions, tant au plan organisationnel que technique ;
 - L'examen des dossiers de certification ;
 - L'examen de tous types d'enregistrements ;
 - Les interviews avec le personnel ;
- Review of policies, procedures and instructions, both organisational and technical;
 - Review of certification files;
 - Review of all types of records;
 - Interviews with staff;
- L'observation des activités d'audit réalisées sur le site client par l'organisme de certification, le cas échéant.
- Observation of audit activities carried out at the client site by the certification body, if applicable.

7.1.2. Evaluation au siège de l'organisme de certification : points spécifiques à aborder

7.1.2. Assessment at the certification body's headquarters: specific points to be addressed

L'évaluation prendra en compte l'ensemble des critères d'accréditation, avec une attention particulière pour les points suivants :

The assessment will take into account all the accreditation criteria, with particular attention to the following points:

- **La qualification des auditeurs de certification**

- **Qualification of certification auditors**

L'équipe d'évaluation examinera les procédures traitant du recrutement, de la formation et du maintien de la qualification des auditeurs de certification.

The assessment team will examine the procedures for recruiting, training and maintaining the qualification of certification auditors.

La consultation sur place des curriculums vitae notamment pour s'assurer de la compétence des auditeurs de l'organisme de certification.

On-site consultation of curricula vitae, in particular to ascertain the competence of the certification body's auditors.

L'équipe d'évaluation du SOAC contrôlera la mise en application des procédures relatives au choix de l'équipe de certification et l'adéquation des compétences des auditeurs.

The SOAC assessment team will check the application of procedures relating to the choice of the certification team and the adequacy of the auditors' skills.

- **Le respect des exigences spécifiques des programmes de certification**

- **Compliance with the specific requirements of the certification schemes**

L'équipe d'évaluation du SOAC vérifiera les aspects relatifs à la gestion des documents qui fixent les bases de la certification (mise à jour régulière, archivage, intégration des exigences particulières dans les procédures de travail, etc.) et le respect des exigences particulières dans le mécanisme de certification. Le programme de certification devra être conforme au document IAF MD 25.

SOAC assessment team will check aspects relating to the management of documents that lay the foundations for certification (regular updating, archiving, integration of specific requirements into working procedures, etc.) and compliance with specific requirements in the certification scheme. The certification scheme must comply with IAF MD 25.

- **Les mécanismes éventuels de sous-traitance d'activités inhérentes au**

- **Possible mechanisms for outsourcing activities in the**

processus de certification

L'équipe d'évaluation du SOAC vérifiera le recours éventuel à des sous-traitants et la pertinence des dispositions mises en place pour garantir la maîtrise des activités sous-traitées.

▪ L'examen des documents de certification

L'équipe d'évaluation du SOAC choisit plusieurs dossiers de certification. Elle examine en détail le processus suivi depuis l'introduction de la demande jusque et y compris l'attribution du certificat. L'examen peut être complété par l'interview d'auditeurs désignés ou, au besoin, par un contact avec eux, dans les meilleurs délais.

Les évaluateurs techniques du SOAC examinent les enregistrements relatifs aux certifications particulièrement pour ce qui concerne les aspects techniques (par exemple : les processus technologiques, les équipements de mesure, les normes spécifiques, étalonnage, contrôle en cours de production, législation, etc.).

7.1.3. L'observation sur site des audits de certification

Objectifs

L'objectif des observations sur site est de confirmer la compétence de l'organisme de certification pour l'ensemble du domaine d'application de l'accréditation. Les exigences de compétences applicables pour la procédure d'audit et les auditeurs sont spécifiées dans la norme d'accréditation concernée.

L'observation des audits réalisés par l'organisme de certification chez ses clients est particulièrement utile pour :

- Vérifier sur site la mise en application effective des programmes et procédures de certification de l'organisme de certification (en particulier en ce qui concerne la compétence des équipes d'audit et la détermination des temps d'audit) et la

certification process

SOAC assessment team will verify the possible use of subcontractors and the relevance of the arrangements put in place to guarantee the control of the subcontracted activities.

▪ Review of certification documents

SOAC assessment team selects several certification dossiers. It examines in detail the process followed from the submission of the application up to and including the award of the certificate. The review may be supplemented by interviewing or, if necessary, contacting designated auditors as soon as possible.

SOAC technical assessors examine the records relating to certifications particularly with regard to technical aspects (e.g. technological processes, measuring equipment, specific standards, calibration, in-process control, legislation, etc.).

7.1.3. On-site observation of certification audits

Objectives

The objective of on-site observations is to confirm the competence of the certification body for the whole scope of accreditation. The competence requirements for the audit procedure and the auditors are specified in the relevant accreditation standard.

Observation of the certification body's audits of its clients is particularly useful for :

- Verify on site the effective implementation of the certification body's certification programmes and procedures (in particular with regard to the competence of the audit teams and the determination of the audit times) and the setting of the scope of the

fixation du domaine d'application de la certification du client par l'organisme de certification.

- Observer les auditeurs afin d'évaluer si :
 - o Ils se conforment aux procédures de l'organisme de certification ;
 - o Ils prennent en compte correctement les exigences de :
 - * Certification ;
 - * Des points applicables du standard d'accréditation concerné ;
 - * Les documents IAF pertinents ;
 - * Les exigences sectorielles spécifiques si d'application.
- Obtenir un échantillon représentatif de la compétence de l'organisme de certification pour l'ensemble des activités accréditées.

client's certification by the certification body.

- Observe the auditors to assess whether:
 - They comply with the certification body's procedures;
 - o They take the requirements of the certification body into account correctly:
 - * Certification ;
 - * Applicable points of the relevant accreditation standard;
 - * Relevant IAF Documents;
 - * Sector specific requirements if applicable.
- Obtain a representative sample of the certification body's competence for all accredited activities.

Une observation sur le terrain peut également être organisée en cas de plainte, litige ou d'une information transmise par le marché ou par une autorité réglementaire.

A field observation may also need to be arranged in the event of a complaint, dispute, or information received from the market or a regulatory authority.

Politique générale

L'exigence du SOAC de pouvoir procéder à des observations - terrain doit être incluse dans les contrats entre les organismes de certification et leurs clients. Tout refus d'accepter la présence du SOAC lors d'un audit de certification doit être dûment justifié et accepté par l'organisme de certification et par le SOAC. Si les motivations ne sont pas acceptées, tout maintien du refus peut conduire au retrait de l'accréditation de l'organisme de certification.

General policy

SOAC requirement for field observations should be included in contracts between certification bodies and their clients. Any refusal to accept the presence of the SOAC at a certification audit must be properly justified and accepted by the certification body and the SOAC. If the reasons are not accepted, any continued refusal may lead to the withdrawal of the certification body's accreditation.

En cas de sanctions imposées à un organisme de certification et qui se traduisent par un retrait de certificat, il y a lieu d'informer les autres organismes d'accréditation et les gestionnaires de programmes concernés, si ceux-ci sont connus. Un certificat sous accréditation ne sera pas délivré si, en vue d'éviter l'observation d'un audit, l'organisation transfère le certificat à un autre organisme de certification.

If sanctions are imposed on a certification body and result in the withdrawal of a certificate, the other accreditation bodies and scheme operators concerned must be informed, if known. A certificate under accreditation will not be issued if the organization transfers the certificate to another certification body in order to avoid an audit.

Les observations d'audit peuvent être réalisées notamment avant, durant ou après l'évaluation au bureau de l'organisme de certification

Audit observations may be made before, during or after the assessment at the certification body's office.

Instructions pour l'exécution d'une observation d'audit sur le terrain

Instructions for conducting a field audit observation

A chaque demande du SOAC, l'organisme de certification transmettra dans les meilleurs délais un planning complet et mis à jour des audits confirmés ou planifiés (dates, lieux, composition des teams d'audit, type d'audit et la portée, etc.) de manière à permettre au SOAC de fixer ou mettre à jour son programme d'observations d'audits

At each request of the SOAC, the certification body will transmit as soon as possible a complete and updated schedule of confirmed or planned audits (dates, locations, composition of the audit teams, type of audit and scope, etc.) so as to enable the SOAC to set or update its audit observation programme.

Avant l'observation sur le terrain, l'organisme de certification transmettra au SOAC :

Prior to the field observation, the certification body will transmit to SOAC:

- Le plan d'audit préparé par l'organisme de certification ;
- Les rapports d'audit précédents (si applicable) ;
- Les documents qui confirment la compétence de l'équipe d'audit ;
- La justification du calcul du temps d'audit.

- The audit plan prepared by the certification body ;
- Previous audit reports (if applicable);
- Documents that confirm the competence of the audit team;
- Justification for the calculation of the audit time.

Pour chaque observation sur le terrain, le SOAC désigne une équipe d'évaluation, compétente pour les activités visées par l'accréditation. Le SOAC informe l'organisme de certification de la composition de l'équipe d'évaluation. L'organisme de certification ou son client peuvent récuser un évaluateur du SOAC au motif de l'existence de liens directs ou proches avec des concurrents (risque pour l'impartialité) ou sur la base d'une plainte émise précédemment et reconnue fondée concernant cet auditeur.

For each field observation, SOAC appoints an assessment team, competent for the activities covered by the accreditation. SOAC informs the certification body of the composition of the assessment team. The certification body or its client may reject an assessor of SOAC on the grounds of direct or close links with competitors (risk to impartiality) or on the basis of a previously acknowledged and well-founded complaint about the assessor.

Il appartient à l'organisme de certification d'informer son client, d'expliquer la procédure d'observation sur le terrain et d'obtenir l'accord du client. L'organisme de certification ne peut modifier l'équipe d'évaluation, le plan d'évaluation ou la durée de l'évaluation au motif que l'évaluation fera l'objet d'une observation. Si de tels changements sont cependant décidés, ils devront être dûment justifiés au SOAC.

It is the responsibility of the certification body to inform its client, to explain the field observation procedure and to obtain the client's agreement. The certification body may not change the assessment team, the assessment plan or the duration of the assessment on the grounds that the assessment will be observed. If such changes are made, however, they must be duly justified to SOAC.

Au cours de l'observation sur le terrain, les activités d'un évaluateur SOAC se limiteront à celle d'un observateur, sans influence sur la conduite de l'audit réalisé par le certificateur. Cependant, la documentation du client examinée par les auditeurs de certification sera mise à la disposition de l'équipe du SOAC sur simple demande.

Toute information obtenue durant l'observation d'un audit est confidentielle et sera considérée comme telle par le SOAC et ses évaluateurs.

L'équipe d'évaluation du SOAC n'est pas autorisée à questionner directement le client de l'organisme de certification car ceci peut influencer les conclusions de l'audit. L'équipe d'évaluation du SOAC ne fera aucune remarque aux auditeurs de certification tant que l'audit est en cours. L'équipe d'évaluation du SOAC ne fera à aucun moment de remarque au client du certificateur. L'équipe d'évaluation du SOAC doit s'assurer que sa présence et la tenue d'une observation sur le terrain ne sont pas perçues comme une interférence par le client du certificateur.

En principe, l'observation sur le terrain portera sur l'ensemble de l'audit sauf si les objectifs assignés à l'observation peuvent être satisfaits avec une observation partielle. Dans ce cas, le rapport d'audit réalisé par le certificateur sera également évalué par l'équipe d'évaluation du SOAC.

Les réactions sur le niveau de performance du certificateur, y compris les éventuelles observations/non-conformités qui découlent de l'observation seront transmises à l'équipe d'audit de certification quand l'audit de certification est terminé et toujours en l'absence du client. Dans la mesure du possible, le retour d'information sera également transmis au management de l'organisme de certification.

Le client de l'organisme de certification est tenu d'informer au préalable l'équipe d'évaluation du SOAC des mesures de sécurité applicables. L'équipe d'évaluation du SOAC se conformera aux instructions qui leur seront communiquées. Cependant, l'équipe d'évaluation du SOAC

During the field observation, the activities of an assessor of SOAC will be limited to that of an observer, without influencing the conduct of the audit by the certifier. However, the client documentation reviewed by the certification auditors will be made available to the SOAC team upon request.

Any information obtained during the observation of an audit is confidential and will be considered as such by SOAC and its assessors.

SOAC assessment team is not permitted to question the certification body's client directly as this may influence the conclusions of the audit. The SOAC Assessment Team will not make any comments to the certification auditors while the audit is in progress. The SOAC assessment team will not make any comments to the certifier's client at any time. The SOAC assessment team must ensure that its presence and the conduct of a field observation are not perceived as interference by the certifier's client.

In principle, the field observation will cover the whole audit unless the objectives of the observation can be met with a partial observation. In this case, the audit report produced by the certifier will also be assessed by the SOAC assessment team.

Feedback on the level of performance of the certifier, including any observations/non-conformities arising from the observation, will be passed on to the certification audit team when the certification audit is completed and always in the absence of the client. Where possible, feedback will also be given to the management of the certification body.

The client of the certification body is obliged to inform the SOAC assessment team in advance of the applicable security measures. The SOAC assessment team will comply with the instructions given to them. However, the SOAC assessment team will ensure that they

veillera à prendre immédiatement toute mesure pour prévenir d'éventuelles blessures, y compris en quittant les installations de l'organisation si nécessaire.

Si, à tout moment lors d'une observation d'audit, l'équipe d'évaluation du SOAC constate une situation qui peut potentiellement être considérée comme présentant un haut degré de risque imminent (ex : pour la santé et la sécurité ou pour l'environnement) , il demandera immédiatement un entretien en privé avec le responsable de l'équipe d'audit de certification et l'informer du risque potentiel afin qu'il informe l'organisation du risque identifié et en discute en tenant compte des dispositions prévues par le certificateur et de toute obligation légale.

7.2. Dispositions spécifiques applicables à l'accréditation des organismes de certification de systèmes de management selon ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001

7.2.1. Groupes de secteurs

Le champ d'application de l'accréditation des organismes de certification de systèmes de management ISO 9001 est exprimé selon les codes IAF (voir IAF ID1).

Pour chaque groupe technique, des codes critiques ont été identifiés. Par code critique, il faut entendre un code qui, au niveau technique, requiert de la part de l'équipe d'audit de certification, un niveau plus élevé en ce qui concerne :

- La compétence (en raison de la complexité des processus ou aspects environnementaux concernés), ou :
- La sensibilité du secteur (en raison du risque de non-conformité et de leur impact ou du fait que le secteur est strictement réglementé), ou :
- L'attitude à adopter pour la réalisation de l'audit (en raison des comportements spécifiques demandés au personnel de certification dans des contextes particuliers).

take immediate action to prevent possible injury, including leaving the organization's facilities if necessary.

If, at any time during an audit observation, the SOAC assessment team becomes aware of a situation that could potentially be considered to present a high degree of imminent risk (e.g. to health and safety or the environment), it will immediately request a private meeting with the head of the certification audit team and inform him/her of the potential risk so that he/she can inform the organization of the identified risk and discuss it, taking into account the arrangements provided by the certifier and any legal obligations.

7.2. Specific provisions applicable to the accreditation of management system certification bodies to ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001

7.2.1. Sector groups

The scope of accreditation of management system certification bodies to ISO 9001 is expressed in terms of IAF codes (see IAF ID1).

For each technical group, critical codes have been identified. A critical code is a code which, at the technical level, requires a higher level of competence from the certification audit team with regard to :

- Competence (due to the complexity of the processes or environmental aspects involved), or :
- The sensitivity of the sector (due to the risk of non-compliance and its impact or the fact that the sector is strictly regulated), or:
- The attitude to be adopted in carrying out the audit (because of the specific behaviours required of certification personnel in particular contexts).

Si l'organisme de certification décide d'utiliser un autre système de codification, une corrélation entre le système établi par l'organisme de certification et celui défini dans ce document sera établie.

If the certification body decides to use another coding system, a correlation between the system established by the certification body and the one defined in this document will be established.

7.2.2. Dispositions générales applicables aux programmes « Quality Management System (QMS), Environment Management System (EMS) et OH&SMS Schemes » (IAF MD 17)

7.2.2. General provisions applicable to schemes programmes « *Quality Management System (QMS) et Environment Management System (EMS) and OH&SMS Schemes* » (IAF MD 17)

Le programme des audits d'accréditation doit garantir, par cycle d'accréditation, une évaluation de la compétence pour tous les codes IAF de chaque programme de certification. Si une telle évaluation n'est pas possible au cours du cycle, le SOAC réduira le domaine d'application de l'accréditation.

The accreditation audit programme shall ensure that an assessment of competence for all IAF codes of each certification scheme is carried out per accreditation cycle. If such an assessment is not possible during the cycle, SOAC will reduce the scope of accreditation.

Lors d'un premier cycle de 5 ans suivant l'accréditation initiale pour chaque programme de certification de système de management, le SOAC réalisera au moins une observation sur le terrain pour chaque groupe technique et pour chaque programme de certification. Après les deux premiers cycles, le SOAC peut juger de l'opportunité de réduire les observations sur le terrain.

During the first five 5-years cycles following initial accreditation for each management system certification scheme, SOAC will conduct at least one field observation for each technical group and for each certification scheme. After the first two cycles, the SOAC may consider whether to reduce the number of field observations.

En cas d'accréditation initiale ou pour une extension de l'accréditation à un nouveau programme de certification, et de manière à assurer une couverture suffisante des activités pour lesquelles l'accréditation est demandée, les règles suivantes sont d'application pour la sélection des observations qui complètent les autres activités d'évaluation :

In the case of initial accreditation or for an extension of accreditation to a new certification scheme, and in order to ensure sufficient coverage of the activities for which accreditation is sought, the following rules apply for the selection of observations that complement other assessment activities:

- Si le groupe technique ne comporte qu'un seul code critique, le SOAC réalise une observation pour ce code critique et peut ensuite délivrer l'accréditation pour tous les codes IAF du groupe ;
 - o Exemples :
 - * Pour le groupe QMS « Food », moyennant une observation pour le code IAF 03, le SOAC

- If there is only one critical code in the technical group, SOAC performs an observation for this critical code and can then issue accreditation for all IAF codes in the group;
 - o Examples:
 - * For the QMS group "Food", with an observation for IAF code 03, SOAC can grant accreditation for the whole

- peut accorder l'accréditation pour l'ensemble du groupe Food, c'est-à-dire pour les codes 01, 03 et 30 ;
- * Pour le groupe EMS « Paper », moyennant une observation pour le code IAF 09, le SOAC peut accorder l'accréditation pour l'ensemble du groupe « Paper » c'est-à-dire pour les codes 07, 08 et 09 ;
- Si le groupe technique comporte plus d'un code critique, le SOAC réalise au moins une observation pour tous les codes critiques dans la colonne « code critique » des tableaux 1 et 2 ci-après et peut ensuite accorder l'accréditation pour tous les codes du groupe technique ;
 - * Exemple : Pour le groupe technique EMS « *Goods production* », après avoir observé le code IAF 4 ou 5, le SOAC peut accorder l'accréditation pour les autres codes du groupe technique sauf pour l'autre code critique (04 ou 05) qui devra faire l'objet d'une observation de suivi avant accréditation ;
 - Le SOAC réalise au moins une observation pour un des codes critiques liés par un « ou » dans la colonne « code critique » des tableaux 1 et 2 ci-après et peut ensuite accorder l'accréditation pour tous les codes du groupe technique ;
 - * Exemple : Pour le groupe technique QMS « *Mechanical* », après une observation pour le code 20 ou 22, le SOAC peut accorder l'accréditation pour les autres codes du groupe (IAF 17, 18, 19, 20 et 22) ;
 - Le SOAC effectue au moins une observation sur le terrain pour les codes
- Food group, i.e. for codes 01, 03 and 30;
- * For the EMS group "Paper", with an observation for IAF code 09, SOAC may grant accreditation for the whole "Paper" group, i.e., for codes 07, 08 and 09;
- If the technical group contains more than one critical code, SOAC makes at least one observation for all critical codes in the "critical code" column of tables 1 and 2 below and can then grant accreditation for all codes in the technical group;
 - * Example: For the technical group EMS "Goods production", after observing IAF code 4 or 5, the SOAC can grant accreditation for the other codes of the technical group except for the other critical code (04 or 05) which will have to be subject to a follow-up observation before accreditation;
 - SOAC performs at least one observation for one of the critical codes linked by an "or" in the "critical code" column of tables 1 and 2 below and may then grant accreditation for all codes of the technical group;
 - * Example: For the technical group QMS "Mechanical", after an observation for code 20 or 22, SOAC may grant accreditation for the other codes of the group (IAF 17, 18, 19, 20 and 22);
 - SOAC performs at least one field observation for the critical codes for

- critiques pour les groupes techniques avec plusieurs codes critiques sachant qu'il est tenu compte des 'AND' et 'OR' comme définit dans les codes critiques ;
- S'il n'est pas possible de réaliser une observation pour l'un des codes IAF identifiés comme critiques, le SOAC peut, après concertation avec l'organisme de certification, mettre en œuvre l'une des options suivantes :
 - o Le SOAC délivre l'accréditation uniquement pour les codes non-critiques du groupe si l'un d'entre eux au moins a fait l'objet d'une observation. Pour le groupe QMS « Food », après une observation pour le code IAF 30, le SOAC peut accorder l'accréditation pour les codes IAF 30 et 01 ;
 - o Le SOAC délivre l'accréditation pour tous les codes du groupe après avoir réalisé une évaluation au siège pour les activités des codes critiques, à condition :
 - * Que l'organisme de certification ait démontré sa compétence sur base documentaire pour tous les codes du groupe ;
 - * Qu'une observation pour le(s) code(s) critique(s) soit réalisé avant qu'un certificat sous accréditation soit délivré pour le(s) code(s) critique(s) ;
 - Cependant, dans ce cas, si le résultat de l'observation sur le terrain est négatif, le SOAC procédera à une réduction du domaine d'application de l'accréditation.
- technical groups with several critical codes, taking into account the 'AND' and 'OR' as defined in the critical codes;
- If it is not possible to carry out an observation for one of the IAF codes identified as critical, the SOAC may, after consultation with the certification body, implement one of the following options
 - o SOAC only issues accreditation for the non-critical codes of the group if at least one of them has been observed. For the QMS "Food" group, after an observation for IAF code 30, SOAC may grant accreditation for IAF codes 30 and 01;
 - o SOAC grants accreditation for all codes of the group after having performed an assessment at headquarters for the activities of the critical codes, provided:
 - * that the certification body has demonstrated documentary competence for all codes in the group;
 - * That an observation for the critical code(s) is carried out before a certificate under accreditation is issued for the critical code(s);*
 - However, in this case, if the result of the field observation is negative, SOAC will proceed to a reduction of the scope of accreditation.

Si l'organisme de certification ne demande l'accréditation que pour un ou plusieurs codes IAF non-critiques, un minimum d'une observation est requis pour chaque groupe comportant des codes IAF non-critiques.

If the certification body only applies for accreditation for one or more non-critical IAF codes, a minimum of one observation is required for each group with non-critical IAF codes.

En cas d'évaluation d'accréditation initiale et

In the case of an initial accreditation

pour chaque programme de certification de système de management, l'observation doit couvrir les étapes (1) et (2) de l'audit de certification, au moins pour un des clients de l'organisme de certification. Avant l'observation de l'étape 2 du même audit, l'organisme de certification candidat transmette à l'équipe d'évaluation SOAC le rapport complet de l'étape 1 de l'audit. Si l'organisme de certification n'a pas de nouveau client, il est possible d'effectuer une observation lors d'un audit de re-certification ou de deux audits de surveillance qui couvrent les processus principaux.

L'attribution d'une accréditation pour l'ensemble d'un code IAF est conditionnée à la démonstration par l'organisme de certification de sa compétence à gérer la certification dans tous les secteurs techniques couverts par le code.

Le SOAC doit également évaluer la compétence pour tous les codes non-critiques avant de délivrer l'accréditation. Par conséquent, l'accréditation sera délivrée uniquement :

- Pour les codes IAF pour lesquels l'organisme de certification a déjà pris des décisions de certification ;
 - o Exemple : Pour le groupe QMS « Food », après une observation pour le code IAF 03, le SOAC délivre l'accréditation pour les codes 30 et 03 si l'organisme n'a pas encore pris de décision de certification pour le code IAF 01 ;
- Pour les codes IAF pour lesquels l'organisme de certification peut démontrer sa compétence par d'autres moyens, par exemple en disposant de personnel compétent pour toutes les fonctions de certification (voir annexe A de ISO/IEC17021-1).

Note : Si un organisme est déjà accrédité pour un code critique mais pas pour les codes non-critiques du groupe, l'accréditation peut être étendue aux codes non-critiques, pour autant que les conditions ci-dessus soient respectées.

En cas d'audit combiné ou intégré pour plusieurs

assessment and for each management system certification scheme, the observation shall cover certification audit stages (1) and (2), at least for one of the certification body's clients. Before the observation of stage 2 of the same audit, the candidate certification body shall transmit to the SOAC assessment team the complete report of stage 1 of the audit. If the certification body does not have a new client, it is possible to carry out an observation during a re-certification audit or two surveillance audits covering the main processes.

The award of accreditation for an entire IAF code is conditional on the certification body demonstrating its competence to manage certification in all the technical areas covered by the code.

SOAC must also assess competence for all non-critical codes before issuing accreditation. Therefore, accreditation will only be issued for:

- For IAF codes for which the certification body has already made certification decisions;
 - o Example: For the QMS group "Food", after an observation for IAF code 03, SOAC issues accreditation for codes 30 and 03 if the body has not yet taken a certification decision for IAF code 01;
- For IAF codes for which the certification body can demonstrate its competence by other means, e.g. by having competent personnel for all certification functions (see Annex A of ISO/IEC 17021-1).

Note: If a body is already accredited for a critical code but not for the non-critical codes of the group, the accreditation can be extended to the non-critical codes, provided the above conditions are met.

In case of a combined or integrated audit for

systèmes de management, le contenu de l'activité de l'observation sera établi en concertation avec l'organisme de certification. Si un audit de suivi a été réalisé récemment pour le même code mais pour un autre programme de certification (ex : ISO 13485, ISO 3834, etc.) le SOAC peut envisager de supprimer l'obligation de réaliser une nouvelle observation.

7.2.3. Dispositions générales applicables au programme « Food Safety Management Systems (FSMS) » (IAF MD 16)

Selon le tableau A.1 de l'annexe A de l'ISO/TS 22003, les catégories de la chaîne alimentaire sont regroupées dans les groupes suivants :

- 1) Agriculture (A+B)
- 2) Transformation des denrées alimentaires et des aliments pour animaux (C+D)
- 3) Restauration (E)
- 4) Commerce de détail, transport et stockage (F+G)
- 5) Industries auxiliaires (H+I+J)
- 6) (Bio) produits chimiques (K)

SOAC n'accordera pas l'accréditation pour une catégorie de chaîne alimentaire donnée sans qu'au moins une évaluation de témoins n'ait été réalisée dans le groupe.

Ce critère s'applique également à l'extension des portées.

Pour les extensions à l'intérieur d'un groupe, la présence de témoins n'est pas obligatoire. La présence de témoins est obligatoire pour les extensions de catégories dans un nouveau groupe.

Le SOAC évaluera chaque cas individuel et décidera si davantage de témoignages sont nécessaires dans des situations spécifiques en fonction des résultats de l'évaluation du bureau, des accréditations des systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires existants et des risques liés au processus.

Le SOAC assistera à au moins un audit dans le groupe 2 (s'il est couvert par la portée accréditée de l'organisme de certification) chaque année et à au moins un audit dans chacun des autres groupes au cours du cycle

several management systems, the content of the observation activity will be established in consultation with the certification body. If a follow-up audit has recently been performed for the same code but for another certification scheme (e.g. ISO 13485, ISO 3834, etc.) the SOAC may consider removing the obligation to perform a new observation.

7.2.3. General provisions applicable to the "Food Safety Management Systems (FSMS)" programme (IAF MD 16)

According to table A.1 of annex A of ISO/TS 22003, the categories of the food chain are grouped into the following categories:

- 1) Agriculture (A+B)
- 2) Food and feed processing (C+D)
- 3) Catering (E)
- 4) Retail trade, transport and storage (F+G)
- 5) Auxiliary industries (H+I+J)
- 6) (Organic) chemical products (K)

SOAC will not grant accreditation for a given food chain category without at least one control assessment having been carried out in the group.

This criterion also applies to litter extensions.

For extensions within a group, the presence of controls is not mandatory. Witnesses are required for category extensions within a new group.

SOAC will assess each individual case and decide whether more witnesses are required in specific situations based on the results of the bureau's assessment, existing food safety management system accreditations and the risks associated with the process.

SOAC will attend at least one Group 2 audit (if covered by the certification body's accredited scope) each year and at least one audit in each of the other groups during the accreditation cycle.

d'accréditation.

Une seule évaluation en présence d'un témoin peut englober différentes catégories si les activités de l'entreprise témoin et de l'organisme de certification le justifient.

Un audit de certification initial en présence de témoins, y compris l'étape 1, doit être entrepris dans le cadre de l'accréditation initiale. Au moins un des audits de témoins par cycle d'accréditation doit inclure un audit de certification initial.

Dans la mesure du possible, tout au long de son cycle d'accréditation, Le SOAC veillera à ce que les évaluations de témoins soient effectuées dans les sous-catégories (parmi celles couvertes par la portée de l'organisme de certification) présentant les risques les plus élevés de dangers pour la sécurité alimentaire.

Il est préférable que l'organisme d'accréditation évalue en tant que témoin une équipe d'audit qui n'a pas été évaluée auparavant dans cette catégorie particulière de la chaîne alimentaire.

L'évaluation des témoins doit éviter que la même entreprise cliente de l'organisme de certification soit témoin à plusieurs reprises. SOAC prendra en compte les résultats précédents de l'évaluation des témoins pour établir leur stratégie en la matière.

Le SOAC pourra tenir compte des accréditations accordées à l'organisme de certification dans le cadre d'autres normes ou systèmes de sécurité alimentaire (systèmes de management ou systèmes de certification de produits) pour les catégories du même groupe lorsqu'il décide des évaluations de témoins à réaliser. Dans ce cas, il utilisera notamment les évaluations de témoins réalisées dans le cadre de l'un de ces systèmes pour remplacer une partie, mais pas la majorité, de l'activité d'évaluation de témoins requise dans les points IAF MD 16 (§ 7.5.6.2 à § 7.5.6.6). Cela doit être basé sur l'activité de certification des clients et la répartition des auditeurs de l'OC. Ces cas doivent être entièrement documentés et justifiés par l'organisme d'accréditation.

7.3. Dispositions générales applicables à l'accréditation des organismes de certification de produits, services et processus

L'organisme de certification doit notamment

A single witnessed assessment may cover different categories if justified by the activities of the witness company and the certification body.

An initial witness certification audit, including stage 1, must be undertaken as part of initial accreditation. At least one witness audit per accreditation cycle must include an initial certification audit.

Where possible, throughout its accreditation cycle, SOAC will ensure that witness assessments are carried out in those sub-categories (within the scope of the certification body) with the highest risk of food safety hazards.

It is preferable that the accreditation body assesses as a witness an audit team that has not previously been assessed in that particular category of the food chain. The assessment of witnesses should avoid the same client company of the certification body being a witness on more than one occasion. SOAC will take into account previous witness assessment results in determining its witness assessment strategy. SOAC may take into account accreditations granted to the certification body under other food safety standards or schemes (management systems or product certification schemes) for categories in the same group when deciding which witness assessments to carry out. In this case, it will in particular use the witness assessments carried out under one of these systems to replace part, but not the majority, of the witness assessment activity required in IAF MD 16 (§ 7.5.6.2 to § 7.5.6.6). This should be based on customer certification activity and the CB's auditor allocation. Such cases shall be fully documented and justified by the accreditation body.

7.3. General provisions applicable to the accreditation of product, service and process certification bodies

In particular, the certification body must

déjà avoir pris une décision de certification (au moins une décision par référentiel de certification pour le(s) programme(s)) et réalisé un audit interne et une revue de direction.

Cependant, si aucune décision de certification n'a été prise et qu'un audit interne et une revue de direction ont été réalisés et qu'une évaluation en présence de témoin peut être notamment réalisé ; une décision de certification doit être prise par l'organisme de certification dans un délai de 18 mois après la notification de l'accréditation.

Pour toute nouvelle d'accréditation, le SOAC peut décider afin de minimiser le risque d'entreprendre de réaliser une pré-évaluation pour examiner, d'une façon indépendante et objective, si les dispositions prises dans le cadre du système qualité de l'organisme de certification sont efficaces, aptes à atteindre les objectifs et appliquées par le personnel de l'organisme de certification.

Durant cette pré-évaluation, les activités de l'organisme de certification sont examinées afin de montrer que l'organisme maintient et applique toutes les dispositions qui lui confèrent l'aptitude à satisfaire les exigences de la norme ISO/IEC 17065 et les exigences liées. Toutes les informations obtenues avant, pendant ou après l'évaluation, y compris le fait que l'organisme de certification ait demandé l'accréditation ou que celle-ci lui a été refusée ou rejetée, sont traitées d'une manière strictement confidentielle par le personnel du SOAC et ses évaluateurs et experts.

Toute évaluation initiale, consécutive et de renouvellement comprendra une évaluation au siège de l'organisme de certification et des évaluations en présence de témoin (pour chaque programme de certification) des activités de certification menées par l'organisme dans le cadre de sa demande/portée d'accréditation. Au minimum une évaluation en présence de témoin est réalisée à chaque évaluation pour chaque programme de certification produit.

Si une évaluation en présence de témoin ne peut être notamment réalisé, le SOAC peut octroyer l'accréditation en réalisant une évaluation dans les locaux, en utilisant des dossiers fictifs mais à condition : que

already have taken a certification decision (at least one decision per certification standard for the programme(s)) and carried out an internal audit and a management review.

However, if no certification decision has been taken and an internal audit and a management review have been carried out and an assessment in the presence of witnesses can be carried out, a certification decision must be taken by the certification body within 18 months of notification of accreditation.

For any new accreditation, SOAC may decide, in order to minimise the risk of undertaking, to carry out a pre-assessment to examine, in an independent and objective manner, whether the measures taken as part of the certification body's quality system are effective, suitable for achieving the objectives and applied by the certification body's staff.

During this pre-assessment, the activities of the certification body are examined in order to show that the body maintains and applies all the provisions which give it the ability to meet the requirements of standard ISO/IEC 17065 and related requirements. All information obtained before, during or after the assessment, including the fact that the certification body has applied for accreditation or that accreditation has been refused or rejected, is treated as strictly confidential by SOAC staff and its assessors and experts.

All initial, consecutive and renewal assessments will include an assessment at the certification body's head office and witnessed assessments (for each certification scheme) of the certification activities carried out by the certification body as part of its application/scope of accreditation. At least one witnessed assessment is carried out at each assessment for each certification scheme produced.

If, for example, a witnessed assessment cannot be carried out, SOAC may grant accreditation by carrying out an assessment on the premises, using fictitious records, provided that the certification body has

l'organisme de certification ait démontré sa compétence sur une base documentaire et que l'évaluation en présence de témoin ait lieu avant la délivrance de tout certificat basé sur l'accréditation. Cependant, dans de tels cas, si le résultat de l'évaluation est négatif, le SOAC envisagera de réduire la portée de l'accréditation.

Les évaluations en présence de témoin peuvent être effectuées avant ou après l'évaluation au siège de l'organisme de certification mais dans un intervalle de temps ne dépassant pas 03 mois de la date d'évaluation. La visite d'observation couvre les audits initiaux, de renouvellement ou de suivi.

Les évaluations en présence de témoin sont sélectionnées par le chargé d'accréditation du dossier.

Le choix des observations prend en compte dans tous les cas :

- Les résultats des observations précédentes des activités de certification ;
- Les auditeurs observés précédemment ;
- Le lieu où les observations ont été menées précédemment et le volume d'activités réalisé par l'organisme dans ce pays ;
- Les clients audités et observés précédemment ;
- Le planning d'audits prévus dans la période déterminée pour l'évaluation.

Le cas échéant le nombre d'observations est augmenté en fonction des facteurs suivants :

- L'évaluation précédente a révélé des défaillances graves au niveau de l'efficacité des procédures mises en œuvre par l'organisme certificateur en matière de qualification et de suivi de ses auditeurs/contrôleurs, y compris ceux en sous-traitance ou au niveau de l'articulation entre l'organisme certificateur et le certifié, concernant la diffusion des documents, par exemple ;
- Toute autre raison motivée.

8 DOCUMENTS ASSOCIES

demonstrated its competence on a documentary basis and that the witnessed assessment takes place prior to the issue of any certificate based on the accreditation. However, in such cases, if the result of the assessment is negative, SOAC will consider reducing the scope of accreditation.

Witnessed assessments may be carried out before or after the assessment at the certification body's head office, but within a period not exceeding 03 months of the assessment date. The observation visit covers initial, renewal or follow-up audits.

Witnessed assessments are selected by the accreditation officer in charge of the dossier.

The choice of observations will always take into account:

- The results of previous observations of certification activities;
- Auditors previously observed;
- The location of previous observations and the volume of business carried out by the organization in that country;
- Clients audited and observed previously;
- The audit schedule for the assessment period.

Where appropriate, the number of observations is increased according to the following factors:

- The previous assessment revealed serious shortcomings in the effectiveness of the procedures implemented by the certifier body with regard to the qualification and monitoring of its auditors/controllers, including those subcontracted, or with regard to the link between the certifier body and the certified party, concerning the distribution of documents, for example;
- Any other reason.

8 RELATED DOCUMENTS

Voir F02P01-Liste des documents du SMQ en vigueur. Refer to F02P01-Current QMS Control list

9 TABLE DES MODIFICATIONS

N°	Source	Modification en bref (Modifications pertinentes)
I04P06.00-	1 août 2022	
	Création	
I04P06.01-	1 Décembre 2022	
	Mise à jour	
I04P06.02 –	14 juin 2023	
	Mise à jour suite à l'audit interne	

9 TABLE OF MODIFICATIONS

N°	Source	Modification en bref (Modifications pertinentes)
I04P06.00-	1 August 2022	
	Création	
I04P06.01-	1 December 2022	
	Mise à jour	
I04P06.02 –	14 June 2023	
	Update following internal audit	